

ces peut-être, mais qui sont tout heureux aussi de manifester leur foi.

Puis c'est le tour des hommes de la Congrégation de Ville-Marie. L'excellent M. Bédard, de Saint-Sulpice, est avec eux.

Voici le chœur de Notre-Dame, les ecclésiastiques de Philosophie et ceux de Théologie, qu'escortent, l'arme au bras, les soldats du 65e. Voici les diacres d'honneur en habits sacerdotaux, trente à quarante, voici le dais.

Tout le monde s'agenouille.

Mgr le délégué apostolique porte l'ostensoir. Immédiatement après le dais, s'avance Mgr Bruchési, en *magna cappa*, assisté de deux de ses chanoines, puis Mgr Racicot assisté de deux prêtres. Puis, tout de suite, les juges et les membres du Barreau. M. le Bâtonnier Mignault est là, ainsi que les juges Lacoste, Loranger, Taschereau, Robidoux, Curran, et une cinquantaine au moins de nos principaux avocats.

* *

Tout ce monde s'est arrêté. Mgr Sbarretti monte à l'autel magnifique qu'on a installé sur les piliers de l'avant. Il dépose un moment l'ostensoir. Nos Seigneurs Bruchési et Racicot ont pris place sur des prie-dieu. On chante le *Tantum*. Le délégué apostolique donne la bénédiction avec le Saint-Sacrement.

A ce moment les soldats du 65me présentent les armes. Les cloches de Saint-Jacques sonnent à larges volées. Instinctivement les indifférents eux-mêmes sont silencieux et les croyants, semble-t-il, prient mieux que d'habitude.

* *

Vraiment cette manifestation de foi catholique est consolante autant qu'imposante. L'attitude des nombreux représentants de la magistrature et du barreau surtout fait honneur à notre